

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

Intitulé de l'action de formation

Comprendre les règles de la rémunération en apprentissage.

Contexte

La rémunération est un élément important pour tout contrat de travail, et c'est aussi vrai dans l'apprentissage. Comprendre ses règles et ses pratiques semble donc nécessaire pour garantir l'exécution du contrat dans les meilleures conditions.

Objectif professionnel

Aider les parties du contrat d'apprentissage à comprendre les particularités de la rémunération et à identifier les éléments déterminants.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les règles de la rémunération des apprentis
- Connaître les cas particuliers
- Connaître les composantes de la rémunération
- Connaître les sanctions en cas de non-respect

Public visé

La formation s'adresse aux personnels de CFA ou d'UFA, services RH, services paie, experts comptables.

Prérequis

Conditions d'accès

Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur, et savoir naviguer sur le Web et se connecter à une solution de visio-conférence.

Prérequis pédagogiques

Aucun.

Modalités et délais d'accès

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique (ou en visioconférence avec Microsoft Teams) est possible afin de :

- Analyser les besoins en formation du Client ;
- Vérifier les prérequis ;
- Adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils/situations du stagiaire ;
- Identifier, le cas échéant, la situation de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...).

Les dates/horaires sont communiqués au Client en amont de la contractualisation.

Durée / Calendrier & lieu de réalisation

▪ **Durée** : 2 heures.

▪ **Date** : Mardi 11 mars 2025, 10h00 – 12h.

Pour une formation intra : nous contacter.

▪ **Lieu** : En visio, via Microsoft Teams.

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Modalité pédagogique et suivi	Formation en visioconférence <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen d'une attestation d'assiduité.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports méthodologiques, apports théoriques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques
Moyens et/ou outils pédagogiques	Ressources documentaires mises à la disposition du stagiaire avant, pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation (PowerPoint de présentation et outils présentés)
Intervenant	Profil : formateur spécialisé dans l'apprentissage
Sanction de la formation	Attestation de formation précisant l'atteinte des objectifs opérationnels de développement des compétences

Contenu

Partie I : Comprendre les règles du salaire de l'apprenti
<ul style="list-style-type: none">➤ Les facteurs déterminants (<i>Âge, formation, date de naissance etc.</i>)➤ Appréhender la grille légale et les règles conventionnelles➤ Les sanctions en cas de non-respect des règles de rémunération
Partie II – Savoir faire face aux cas particuliers
<ul style="list-style-type: none">➤ La succession de contrats d'apprentissage➤ La majoration réglementaire du salaire de 15 points➤ La réduction ou l'allongement de la durée du contrat au regard de la durée globale habituelle du cycle de formation théorique➤ Le cas des licences professionnelles et des Bachelor
Partie III : Identifier les avantages et compléments pour les apprentis
<ul style="list-style-type: none">➤ Les compléments possibles en apprentissage (<i>avantages en nature</i>)➤ Les primes, heures supplémentaires et absences

Modalités d'évaluation

- Évaluation pré-formatrice en début d'action de formation
- Évaluations formatives tout au long de l'action de formation (formalisées dans un document de suivi de la progression pédagogique)
- Évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels et recueil des appréciations du stagiaire en fin de formation (questionnaire d'évaluation de la formation fourni par l'intervenant)

Validation de la formation

Attestation de formation.

Prix

Inter-établissements : 150€ HT pour un stagiaire. 75€ HT pour un deuxième stagiaire venant du même établissement.

Formation dédiée pour un établissement : 450€ HT (12 stagiaires max)

Indicateurs de résultat

Niveau d'accomplissement

Nombre de stagiaires formés : 24 stagiaires formés en 2023

Niveau de performance

Note de satisfaction globale des stagiaires : 98%

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), MGACF propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Hauts de France, AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Contact pédagogique, administratif et handicap

Pour toute question, contactez Capucine DESLIENS (capucine@mgacf.fr) 06 76 56 22 58.